



# Bienvenue à l'Ehpad de Luppach

## Centre médical Luppach

68480 BOUXWILLER

Tél. : 03 89 08 29 29

Fax. : 03 89 40 42 93

[luppach@ugecam-alsace.cnamts.fr](mailto:luppach@ugecam-alsace.cnamts.fr)

[www.ugecam-alsace.fr](http://www.ugecam-alsace.fr)

Accessible par le réseau routier et autoroutier (A36), le Centre médical Luppach est situé près de Ferrette, entre Altkirch et Saint-Louis, dans le Haut-Rhin.

Il est niché dans un cadre de verdure exceptionnel, un environnement calme et verdoyant propice au repos et à la rééducation des personnes hospitalisées.

Le centre médical Luppach dispose d'un Ehpad de 35 lits, répartis sur deux étages 1B et 2B. Il est destiné à la prise en charge des personnes âgées présentant une dépendance physique et/ou psychique et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante et des traitements d'entretien et d'aide à la vie.

Dans le cadre de la charte « droits et liberté de la personne âgée dépendante » un projet de soins et un projet de vie personnalisés sont proposés à chaque résident en collaboration avec la famille.

## Vos interlocuteurs :

Directeur : Claude MOSER

Médecin coordonnateur : Dr M. CIOLI

## Médecins :

Dr Marie-Alice BERTRAND

Dr Jean-Baptiste TWAGIRAKRISTU

Une permanence médicale  
est assurée 24h/24h.

## Votre admission

Les admissions s'effectuent du lundi au vendredi. Vous serez accueilli(e) à la réception pour réaliser les formalités administratives de votre séjour.

Un membre de l'équipe soignante vous accueillera et vous présentera votre chambre. Il est également à votre disposition pour toute information complémentaire.



## Votre chambre

En Ehpad, les chambres comportent un ou deux lits et sont équipées de téléphone et d'un cabinet de toilette avec lavabo et WC.

Les salles de bain d'étage sont équipées d'une douche et d'une baignoire hydroélectrique à hauteur variable, ainsi que d'un chariot douche.

Pour convenance personnelle, vous pouvez faire une demande pour obtenir une chambre individuelle, qui vous sera attribuée en fonction des disponibilités. Vous avez la possibilité de personnaliser votre chambre avec quelques meubles et effets personnels ou l'équiper d'un téléviseur.



## Règlement intérieur

L'établissement dispose d'un règlement intérieur. Tous les résidents sont soumis au respect de ce règlement. Un exemplaire vous sera remis lors de votre admission.

## L'entretien du linge

Le linge de lit est fourni et entretenu par l'établissement. Le linge personnel est également entretenu par l'établissement et doit être clairement identifiable (étiquette avec nom et prénom). Le linge fragile (lainage, etc.) doit être entretenu par la famille ou l'entourage.

## Dépôt d'objets de valeur

Nous vous déconseillons de conserver de l'argent ou des objets de valeur dans votre chambre. Un coffre-fort est disponible dans l'établissement. Renseignements à l'accueil.

## Le respect d'autrui

Pour préserver le repos de vos voisins, il convient d'utiliser avec discrétion les radios et télévisions, d'éviter les conversations trop bruyantes et de réduire l'intensité lumineuse la nuit.





## Vos visites

Sauf avis médical contraire, les visites sont autorisées dans votre chambre ou dans le salon :

- de 13 h 30 à 18 heures
- de 19 heures à 20 h 30

Nous recommandons à vos visiteurs :

- de respecter votre repos et celui des autres personnes hospitalisées,
- de respecter les moments de repas et de soins,
- d'éviter les visites en groupe, longues et bruyantes,
- les visites de jeunes enfants sont admises sous la responsabilité des adultes,
- de quitter la chambre pendant les soins et la visite du médecin,
- de différer leurs visites s'ils sont malades ou contagieux,
- de respecter les consignes d'hygiène (désinfection des mains, port éventuel d'un masque, etc.)

**Si vous ne souhaitez pas recevoir de visite, veuillez le faire savoir au personnel soignant.**

## Cultes

Toute liberté de culte est respectée dans l'établissement. Les ministres du culte des différentes confessions peuvent vous rendre visite si vous le désirez. N'hésitez pas à en faire la demande auprès du personnel.

## Stationnement

Un parking intérieur est autorisé aux visiteurs. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des véhicules sur le parking.

## Les règles d'hygiène et de propreté

Pour votre bien être et celui des autres résidents, veuillez respecter la propreté de l'établissement et de votre chambre.

## Vos repas

Les menus sont affichés dans le hall d'entrée et dans les salles à manger des étages.

Sauf avis médical justifié, les repas sont servis à la salle à manger du rez-de-chaussée aux horaires suivants :

- petit-déjeuner : 7 h 15 (en chambre)
- déjeuner : 12 heures
- dîner : 18 heures

Un goûter ou une collation est proposé tous les jours. Une personne de votre famille ou entourage pourra prendre un repas à vos côtés, sous condition de paiement.

## Téléphone

Vous pouvez disposer d'une ligne téléphonique directe dans votre chambre et d'un crédit de communication. Lorsque ce crédit est épuisé, votre poste est automatiquement coupé et vous ne pourrez plus émettre d'appel avant d'avoir à nouveau crédité votre compte.

La location et les frais de communication sont à votre charge. Les frais d'installation de la ligne sont dus dès l'ouverture.

Un code et un numéro personnel vous seront attribués.

Renseignements et tarifs auprès de l'accueil de l'établissement.

## Coiffeur / pédicure

Le coiffeur et le pédicure sont des prestations payantes à votre charge. Il convient de prendre rendez-vous à l'accueil ou auprès des soignants.

Le salon de coiffure, situé au rez-de-chaussée près de l'accueil, est ouvert un jour par semaine. Les tarifs pratiqués sont affichés et les frais de coiffure sont à régler directement à l'équipe du salon de coiffure qui intervient dans l'établissement.

## Les espaces collectifs

Une salle de spectacle, des salons d'étage, une gloriette ainsi que le parc sont à votre disposition pour les animations ou pour votre loisir.

## Distributeurs de boissons

Des distributeurs de boissons chaudes et froides, mis en place et gérés par l'Association des Amis des Personnes Agées de Luppach, sont à votre disposition au rez-de-chaussée à l'entrée de l'établissement.

## Télévision

Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter votre téléviseur personnel. Les salles à manger des étages disposent de téléviseur grand écran.

## Courrier

Vous pouvez vous faire adresser votre courrier à l'adresse suivante :

**Centre médical Luppach  
Lieu-dit Luppach  
68480 BOUXWILLER**

Il est disponible à l'accueil à partir de 10h30 du lundi au vendredi, ou distribué en chambre en fonction des besoins. Vous pouvez remettre votre courrier affranchi à l'accueil ou le déposer dans la boîte aux lettres située au rez-de-chaussée devant l'entrée principale.

## Animations

L'Association des Amis des Personnes âgées de Luppach met à la disposition de l'établissement une animatrice secondée par une équipe de bénévoles, qui organisent des animations socio culturelles tous les jours du lundi au vendredi.

## Les animaux

Pour des raisons d'hygiène, l'introduction d'animaux est déconseillée dans l'établissement. Ils doivent être tenus en laisse lors des promenades à l'extérieur.

## Les journaux

L'établissement met à votre disposition la presse régionale quotidienne dans le présentoir situé dans le hall d'accueil. Nous vous demandons de les redéposer après lecture afin que d'autres résidents puissent en profiter.